



QUALIFICATION ET REQUALIFICATION DES FAITS

⋮ ATELIER ⋮

UN SUJET TECHNIQUE, DES ENJEUX MAJEURS

MARSEILLE

LUNDI 3 OCTOBRE 2022

17 H - 20 H

⋮ PRÉSENTIEL ⋮

VALIDATION
3 H

MAISON DE L'AVOCAT

51 Rue Grignan
13006 Marseille

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les règles techniques relatives à la qualification et à la requalification des faits infractionnels et connaître les dernières évolutions jurisprudentielles
- Savoir exploiter les conséquences procédurales d'une qualification imprécise (nullité)
- Savoir exploiter, sur le fond, le choix et/ou la délimitation d'une prévention
- Savoir anticiper et résister à une requalification pénale - les stratégies de défense

VOS INTERVENANTS

Mme C. BALLERINI,
*Vice-Présidente du Tribunal judiciaire de Marseille
et Présidente de la 6ème chambre correctionnelle*
Me J. BOUDOT et Me D. FAYOLLE,
Avocats au Barreau de Marseille

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS : Disposer des connaissances et de la pratique professionnelles élémentaires

∴ COMMENT ABORDONS-NOUS LA FORMATION ? ∴

Cette formation a pour objectif de rappeler, en les éclaircissant, les règles présidant à la qualification/requalification des faits, de faire un point d'actualité sur d'importantes décisions récemment rendues, d'offrir des pistes de réflexions et outils pour permettre à la défense d'exploiter les failles existantes dans les préventions imprécises ou trop précises (et à l'avocat partie civile d'éviter ces erreurs), et de savoir résister, autant qu'il est possible, à certaines velléités de requalification.

L'approche très concrète de ces thématiques est favorisée par les interventions croisées de deux avocats et d'une magistrate présidente de chambre correctionnelle.

∴ ATOUTS DE LA FORMATION ∴

- Opinions croisées de deux avocats et d'une magistrate
- Support écrit agrémenté des textes législatifs, de doctrine, d'actualité législative et jurisprudentielle
- Temps d'échanges et d'interactivité avec les stagiaires



∴ PROGRAMME ∴

I - QUALIFICATION

A. L'opération de qualification

1. Qualification cumulative/alternative/incompatible/redondante : rappel des règles de qualification pénale, actualité jurisprudentielle
2. Le choix de la qualification par l'avocat : enjeux, techniques de rédaction des plaintes et citations directes ; les spécificités du droit pénal de la presse

B. La nécessaire précision du libellé de la prévention

1. Les enjeux procéduraux : la nullité des préventions imprécises (état de la jurisprudence nationale et européenne, conseils de rédaction des requêtes en nullité)
2. Les enjeux de fond : l'impact du choix de qualification sur l'étendue de la saisine de la juridiction/ l'exploitation par la défense du libellé de la prévention (à l'instruction, devant la juridiction de jugement)

II - REQUALIFICATION

A. Le rappel des règles de requalification

1. Saisine in rem, requalification stricte/requalification élargie
2. Les situations particulières : Cour d'assises, droit pénal de la presse

B. Les outils de la défense

1. Saisine in rem, requalification... et droit de la défense : de l'utilité des principes généraux - loyauté de la procédure, contradictoire et prévisibilité
2. La nécessaire anticipation des difficultés et la résistance à l'audience (absence/silence/refus du prévenu, technique du séquençage temporel etc.)

∴ APPROCHES PÉDAGOGIQUES ∴

- Interventions croisées
- Temps d'interactivité : Questions / Réponses
- Support pédagogique écrit
- Évaluation des connaissances en début et en fin de formation

∴ CONTACTS ∴

- Atelier de pratique pénale : contact@atelier-pratique-penale.fr
- Référent pédagogique : Me Jean BOUDOT jeanboudot@boudot-avocat.fr
- EDASE : formationcontinue@edase.fr

⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

	TARIF pour 3 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT*	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	50 €	31,71 €	Moins de 20 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	25 €	31,71 €	0€

*Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2022 : 10,57 €
Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat : [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez dans votre espace avocat, une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si cela n'a pas déjà été fait)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ ATELIER ∴

QUALIFICATION ET REQUALIFICATION DES FAITS. UN SUJET TECHNIQUE, DES ENJEUX MAJEURS | LUNDI 3 OCTOBRE 2022

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ Champ(s) de compétence à renseigner ∴

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Vie professionnelle	Droit public
Droit des enfants	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit du numérique et des communications
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
		Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UN ATELIER · 3 HEURES

TARIF NORMAL · 50 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 25 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr